



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

activité agricole

Question écrite n° 4648

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur l'aide aux petites exploitations agricoles. Le 8 janvier 2002, dans le cadre du Conseil supérieur d'orientation de l'agriculture, avait été adopté le principe d'une aide en faveur des petites fermes, mesure votée à l'unanimité par la suite. En raison de l'importance des petites fermes non seulement dans le département de la Lozère mais aussi dans de nombreux départements ruraux, il désire connaître les intentions du Gouvernement.

Texte de la réponse

L'attention du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a été retenue sur le développement des soutiens en faveur des petites exploitations. Le conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO) a émis un avis favorable lors de sa séance de janvier dernier sur les propositions qui lui étaient soumises. Concernant la mesure spécifique de soutien en faveur des petites exploitations, des groupes de travail réunissant l'administration et les organisations professionnelles agricoles ont précisé les critères de définition des petites exploitations. L'expérimentation du dernier trimestre 2001, sur 23 sites, a permis de constituer un dossier de demande argumenté à l'attention de la Commission européenne en vue de son introduction au sein du plan de développement rural national (PDRN) au titre de la révision 2002. L'examen du dossier de révision par la Commission européenne, préalable à l'application du dispositif, est en cours. Il va permettre de préciser l'éligibilité de la mesure au règlement de développement rural.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4648

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2002, page 3515

Réponse publiée le : 3 février 2003, page 750